

## CONFERENCE DES MAIRES

Compte-rendu

[Séance du 28 avril 2026]

### Etaient présents :

Monsieur Gervais EGAULT	Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Frédéric LE MOULLEC	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Guirec ARHANT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Erven LEON	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Eric ROBERT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Madame Gaby CADIOU	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Madame Bénédicte BOIRON	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Hervé GUELOU	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Yann KERGOAT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Joël PHILIPPE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Christian JEFFROY	Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Eric LE CREURER	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Pierre HUONNIC	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Christophe THEBAULT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Madame Dominique BERTINOTTI	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Gildas LE BEVER	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Yvon LIRZIN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Romuald COCADIN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Eddy PENVEN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Madame Marie-Louise DRONIOU	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Alain LAHOSSINE	Maire de Caouënnec-Lanvézéac
Monsieur Maurice OFFRET	Maire de Cavan
Monsieur Yves LE ROLLAND	Maire de Coatréven
Madame Joyselle LE CALVEZ	Maire de Kermaria-Sulard
Monsieur Jean-Louis EVEN	Maire de la Roche-Jaudy
Monsieur Hervé DELISLE	Maire de Langoat
Madame Carole BONNIEC	Maire de Lanmérin
Madame Jamila LOGNOGNÉ	Maire de Lanmodez
Madame Laurence GUILLOUX	Maire de Lanvellec
Monsieur Alain GARZUEL	Maire de Le Vieux-Marché
Monsieur Yves JEZEQUEL	Maire de Lézardrieux
Monsieur Arnaud LE FOLL	Maire de Loguivy Plougras
Monsieur Pascal COURGIBET	Maire de Mantallot
Monsieur Christian LE ROI	Maire de Minihiy-Tréguier
Monsieur Gilbert LE BRIAND	Maire de Pleubian
Madame Nadine SALLOU-LE GUEN	Maire de Plouaret
Madame Nadine GOASDOUÉ	Maire de Plougras
Monsieur Didier AUZOU	Maire de Plougrescant
Madame VEDRENNE Clémence	Représentante de la Mairie de Ploulec'h
Madame Sonia ALLAIN	Maire de Plounévez-Moëdec
Monsieur Arnaud LE MORVAN	Maire de Plouzélambre
Monsieur Michel EVEN	Maire de Prat
Monsieur Laurent RANNOU	Maire de Quemperven
Madame Sandrine JOUAN	Maire de Rospez
Monsieur Benoît DUMONT	Maire de Saint-Michel-en-Grève
Monsieur Yves LE DAMANY	Maire de Saint-Quay Perros
Monsieur Régis BERTRAND	Maire de Trédarzec
Monsieur Frédéric PERREAU	Maire de Trédrez-Locquémeau
Monsieur Jean-Pierre TANGUY	Maire de Tréduder
Madame Annie MACÉ	Maire de Trégastel
Monsieur Pierre ADAM	Maire de Trévou-Tréguignec

Monsieur Laurent LE QUEMENER  
Monsieur Serge HENRY

Maire de Trézény  
Maire de Troguéry

Etaient excusés :

Monsieur Cédric SEUREAU  
Madame Cécile AURIAC  
Madame Frédérique KERLEN  
Monsieur Sylvain CAMUS  
Madame Isabelle RICHARD-LE BRAS

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération  
Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC  
Maire de Ploulec'h  
Maire de Plounérin

Etaient absents :

Madame Laurence BENECH  
Monsieur Didier ROGARD  
Monsieur Jean-François LE BRAS

Maire de Berhet  
Maire de Pleudaniel  
Maire de Trégrom

Assistaient :

Services de LTC :

Madame Claudie GUEGAN  
Madame Julie BALLU  
Madame Sonia HASSAIM  
Monsieur Arnaud LALEVE  
Monsieur Jacques GUIAVARCH

Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté  
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté  
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté  
Directeur des Affaires générales  
Directeur de Cabinet

*La Conférence des Maires, composée des membres du Bureau Exécutif de LTC et des Maires des Communes, se réunit conformément à la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et article L153-21 du Code de l'Urbanisme) et à la délibération du Conseil Communautaire du 9 avril 2026.*

*Copie pour information est transmise à l'ensemble des Conseillers Municipaux, conformément à la réglementation.*

## ORDRE DU JOUR

- 1- Examen du projet d'ordre du jour du Conseil communautaire du 5 mai 2026.
- 2- Calendrier prévisionnel des réunions des instances de LTC 2026 (trimestre 2).
- 3- Questions diverses.

Monsieur le Président fait l'appel.

### I- Examen du projet d'ordre du jour du Conseil communautaire du 5 mai 2026.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 5 mai 2026 et réalise un point sur les désignations / élections à venir lors de ce Conseil.

### II- Calendrier prévisionnel des réunions des instances de LTC 2026 (trimestre 2).

*Cf annexe jointe*

### III- Questions diverses

Madame Jamila LOGNONÉ demande s'il est envisageable de changer le jour des Conseils et Conférences des Maires et Madame Sonya ALLAIN interroge quant à elle sur l'horaire de ces mêmes réunions.

Monsieur le Président répond que nombre de calendriers communautaires et municipaux sont déjà articulés sur ces dates et que tout changement n'apparaît pas envisageable.

Monsieur Michel EVEN fait part de propos rapportés par des agents LTC concernant les conditions de travail et propose la mise en place d'une commission du personnel comme il en existe dans les communes. Monsieur le Président répond que les problématiques RH se rencontrent à LTC comme cela peut exister aussi dans les communes. Dès que des difficultés sont rencontrées, Monsieur Frédéric LE MOULLEC et lui-même, prennent les décisions qui s'imposent.

Monsieur Didier AUZOU interroge sur l'existence d'une plateforme pour la mutualisation des achats au niveau de LTC. Monsieur le Président répond qu'il n'y a rien d'institutionnalisé sur ce point sur le territoire. Seuls existent certains groupements de commandes sur des points précis.

Monsieur Jean-Louis EVEN fait part d'un souhait de mutualisation notamment pour services dont le service juridique. Monsieur le Président répond que la mutualisation ne saurait avoir lieu que dans le cadre des compétences exercées par LTC.

Monsieur Hervé DELISLE interroge les membres présents pour savoir où en sont les demandes de DETR et de DSIL. Monsieur Hervé GUÉLOU fait un point sur les étapes mais indique ne pas avoir d'informations sur les arbitrages définitifs ni sur la date à laquelle ils seront pris.

Séance levée à 19h45.

---

L'ordre du jour étant épuisé à 19h45, Monsieur Gervais EGAULT, Président, conclut la séance en indiquant qu'une Conférence des Maires exceptionnelle se tiendra le jeudi 7 mai de 10h30 à 12h dans le grand-amphithéâtre.

---